



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du Conseil de Communauté du 30/03/2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14**

**Etaient présents : 10 membres – 1 procurations – 11 votants**

### **Administration Générale - Finances**

#### **271/2023 Approbation du Budget Primitif 2023 : Budget annexe « Développement Economique »**

M. Denis PETIT expose :

Le projet de budget annexe « Développement Economique » s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 457 500,00 € et à hauteur de 2 184 328,88 € à la section d'investissement.

**En fonctionnement**, les dépenses réelles s'élèvent à 67 336,40 € dont 68,14% de charges à caractère général, 8,02% de charges financières, 23,03% d'autres charges de gestion courante, 0,37% d'autres charges exceptionnelles et 0,44% de provisions. Les dotations aux amortissements représentent 5,87% des dépenses prévisionnelles. Le virement à la section d'investissement de 1 311 626,04 € représente 89,99 % des dépenses prévisionnelles.

Les recettes de fonctionnement proviennent des loyers (160 000 €), de la prise en charge du déficit du budget par le budget principal (1 270 000,00 €), des produits des services (7 500 €) et des écritures d'amortissement (20 000,00 €).

Les recettes proviennent à :

- 10,98 % du revenu des immeubles ;
- 87,14 % de la prise en charge du déficit par le budget principal
- 0,51 % des produits des services ;
- 1,37 % de l'amortissement des subventions d'investissement

**La section d'investissement**, s'équilibre au montant de 2 184 328,88 €. Les remboursements d'emprunts s'élèvent à 435 721,25 €, le déficit d'investissement reporté est de 811 473,63€ et les opérations d'ordre sont de 20 000,00 €.

Les autres dépenses inscrites en investissement prévoient la réalisation des projets / travaux suivants :

- Les travaux dans le cadre de la réhabilitation des immeubles 76/78 rue Wilson à Sainte Marie aux Mines pour un montant 637 245,80 € (dont 436 358,25 € restes à réaliser de 2022).

- Rénovation de la toiture à la filature pour un montant de 200 000,00 €.
- Installation de toilettes sèches pour 20 000 €.
- Prêt aux futurs entrepreneurs ou créateurs d'entreprises pour un montant de 25 000 €.
- Mise en sécurité incendie salle informatique pour un montant de 22 134,00 € en restes à réaliser 2022.
- Local porte d'Alsace pour un montant de 12 754.20 € en restes à réaliser.

Afin de garantir l'équilibre budgétaire de la section d'investissement les recettes prévisionnelles s'élèvent à un montant de 74 860,00 € de restes à réaliser, un montant de 54 305,28 € en excédents de fonctionnement capitalisés, un montant de 15 000 € en autres immobilisations financières, un virement de la section de fonctionnement de 1 311 626,04 €, 78 537,56 € pour les opérations d'ordre, 200 000,00 € pour les produits de cession et un emprunt pour 200 000,00 €.

## BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SIMPLIFIE

FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
Dépenses	BP 2022	BP 2023	Evolution	Recettes	BP 2022	BP 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	40 856,49 €	45 882,14 €	5 025,65 €	002 - Excédent antérieur reporté Fonc	- €	- €	- €
012 - Charges de personnel	- €	- €	0,00 €	013 - Atténuations de charges	- €	- €	- €
68 - Dotations aux provisions	- €	294,26 €	294,26 €	042 - Opérations d'ordre entre section	17 799,67 €	20 000,00 €	2 200,33 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	1 140 574,19 €	1 311 626,04 €	171 051,85 €	70 - Produits des services	4 300,00 €	7 500,00 €	3 200,00 €
042 - Opérations d'ordre entre section	78 635,65 €	78 537,56 €	-98,09 €	73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €
65 - Autres charges gestion courante	18 010,00 €	15 510,00 €	-2 500,00 €	74 - Dotations et participations	- €	- €	- €
66 - Charges financières	7 914,81 €	5 400,00 €	-2 514,81 €	75 - Autres produits gestion courante	1 264 141,47 €	1 430 000,00 €	165 858,53 €
67 - Charges exceptionnelles	250,00 €	250,00 €	0,00 €	76 - Produits financiers	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>1 286 241,14 €</b>	<b>1 457 500,00 €</b>	<b>171 258,86 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 286 241,14 €</b>	<b>1 457 500,00 €</b>	<b>171 258,86 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	BP 2022	BP 2023	Evolution	Recettes	BP 2022	BP 2023	Evolution
001 Solde d'exécution reporté	719 447,38 €	811 473,63 €	92 026,25 €	001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	- €	- €	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	17 799,67 €	20 000,00 €	2 200,33 €	021 - Virement de la section de fonct.	1 140 574,19 €	1 311 626,04 €	171 051,85 €
041 Opérations patrimoniales	105 000,00 €	- €	- 105 000,00 €	040 - Opérations d'ordre entre section	78 635,65 €	78 537,56 €	- 98,09 €
16 Emprunts et dettes assimilées	352 776,37 €	435 721,25 €	82 944,88 €	041 - Opérations patrimoniales	105 000,00 €	- €	- 105 000,00 €
20 Immobilisations incorporelle sauf 204	618,30 €	- €	- 618,30 €	10 - Dotations Fonds divers Réserves	48 401,78 €	54 305,28 €	5 903,50 €
21 Immobilisations corporelles	38 440,00 €	42 134,00 €	3 694,00 €	13 - Subventions d'investissement	93 616,80 €	324 860,00 €	231 243,20 €
23 Immobilisation en cours	483 086,70 €	850 000,00 €	366 913,30 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €	200 000,00 €	100 000,00 €
27 Prêt d'honneur	15 000,00 €	25 000,00 €	10 000,00 €	27 Autres immobilisations financières Prêt	13 700,00 €	15 000,00 €	1 300,00 €
				024 - Produits des cessions d'immobilisations	152 240,00 €	200 000,00 €	47 760,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 732 168,42 €</b>	<b>2 184 328,88 €</b>	<b>452 160,46 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 792 168,42 €</b>	<b>2 184 328,88 €</b>	<b>452 160,46 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 018 409,56 €</b>	<b>3 641 828,88 €</b>	<b>623 419,32 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 018 409,56 €</b>	<b>3 641 828,88 €</b>	<b>623 419,32 €</b>
			<b>20,65%</b>				<b>20,65%</b>

## PROVISION POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT

COLLECTIVITÉ
02032-CC VAL D ARGENT DEVELOP ECO

NOMENCLATURE
M57

### ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

*Information complémentaire :*  
 Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
BARADEL FOURNIER SAS	T-79	04/06/2021	4161	472,91	SATD employeur acte créé - 03/02/23	94,58	0,00
BARADEL FOURNIER SAS	T-147	18/10/2021	4161	998,40	SATD employeur acte créé - 03/02/23	199,68	0,00
					Total à provisionner	294,26	0,00
MONTANT TOTAL A PROVISIONNER ( calcul au taux de 20%)						294,26	

**Le Conseil de Communauté,**

**Après examen des différents chapitres budgétaires et opérations et après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le budget annexe Développement Economique pour l'exercice 2023 comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section d'investissement</u>		
Propositions réelles (hors reprise des résultats antérieurs)	886 084,25 €	719 305,28 €
Opération d'ordre	20 000,00 €	1 390 163,60 €
Déficit d'investissement reporté	<u>811 473,63 €</u>	<u>0,00 €</u>
<b>Total des propositions nouvelles votées :</b>	<b>1 717 557,88 €</b>	<b>2 109 468,88€</b>
Reports :	<u>466 771,00 €</u>	<u>74 860,00 €</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 184 328,88 €</b>	<b>2 184 328,88€</b>
<u>Section de fonctionnement</u>		
Propositions réelles	67 336,40 €	1 437 500,00€
Excédent antérieur reporté		
Opérations d'ordre	<u>1 390 163,60 €</u>	<u>20 000,00€</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 457 500,00 €</b>	<b>1 457 500,00€</b>

- Au vu du Compte Financier Unique de l'exercice 2022 présenté par Monsieur le Trésorier,

**DECIDE :**

- la réalisation au cours de l'année 2023 des programmes de travaux, opérations et mandats figurant en section d'investissement ;
- l'attribution des travaux selon le cas, par consultation, par marché en procédure adaptée, sur appel d'offres ou adjudication ;
- de constituer une provision de 294,26 € pour dépréciation des Actifs Circulants conformément à l'état annexé au document budgétaire ;

**PRECISE** que la provision pour dépréciation des actifs circulants sera ajustée annuellement en fonction de l'état de provisionnements des créances fourni par la trésorerie ;

**AUTORISE** le Président à signer au nom de la Communauté de communes, les contrats, marchés et conventions à intervenir.


**Délibération adoptée à l'unanimité (11 voix pour)**

La secrétaire de séance,

  
Régine ORSATI



Le Président,

  
Jean-Marc BURRUS